



Ville de
QUINTIN
Petite Cité de Caractère

Le Quintinçais

Octobre 2021 N° 383

La Rentrée 2021

- Les effectifs scolaires
- Les nouveaux arrivants

État-civil

Naissances

- **Zélie GAUBERT** née le 23/09/2021 à Plérin de **Anthony GAUBERT** et **Annabelle DESCHAMPS**

Décès

- **Claude POMMERY**, né en 1937, de Plussulien, le 31 août 2021
- **Marie LE FLOCH**, née en 1923, de Plaine-Haute, le 2 septembre 2021
- **Odette CHARLOT**, née GUILLARD en 1923, de Quintin, le 9 septembre 2021
- **Norbert HAMON**, né en 1959, de Plaintel, le 16 septembre 2021
- **Simone TARDIVEL**, née QUEMARD en 1930, de Plœuc-sur-Lié, le 21 septembre 2021
- **Eliane GUILLAUME**, née en 1959, de Quintin, le 1^{er} octobre 2021
- **Christian LE BAS**, né en 1955, de Quintin, le 3 octobre 2021
- **Jacqueline COISY**, née ROUSSEL en 1933, de Quintin, le 7 octobre 2021
- **Gil BLANCHEBARBE**, né en 1970, de Quintin, le 7 octobre 2021
- **Albertine ALLAIN**, née QUERO en 1930, de Quintin, le 7 octobre 2021

Urbanisme : déclarations préalables

- **Rue de Robien** : Construction d'une maison individuelle.
- **13 rue du Clos Gillard** : Clôture.
- **7 place de la République** : Remise en peinture des menuiseries.
- **18 rue des Croix Jarrots** : Remise en peinture des volets.
- **14 Petite Rue** : Toiture.
- **3 rue aux toiles** : Changement de vitrines.
- **5 rue des douves** : Changement de porte d'entrée.
- **25 Grand Rue** : Rénovation.
- **3 rue Alfred Duault** : Suppression cheminée en brique.
- **6 bis rue au Blé** : Rénovation.
- **14 rue du Clos Gillard** : Extension.

La Ville recrute des agents recenseurs

La Commune de Quintin est chargée d'organiser le recensement de la population sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne 2022, la Commune recherche des agents recenseurs.

Il s'agit de procéder à la collecte des informations auprès des habitants du 20 janvier au 19 février 2021.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer, en mairie, leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, avant le 2 novembre 2021.

Pour tout renseignement complémentaire contacter Mme Valérie JEGO, coordonnatrice du recensement au 02396.74.84.01 ou par mail à urbanisme@quintin.fr.

Réfection du cheminement piétonnier Impasse Saint-Sébastien



L'intervention menée par les services techniques et le SIVAP consiste à reprendre le cheminement piétonnier permettant d'accéder à la Résidence Autonomie « Le Pavillon » depuis l'impasse Saint Sébastien.

Le chemin a ainsi été entièrement repris pour adapter la pente. Prochainement, après le délai nécessaire pour le bon compactage du sol, un revêtement à base de sable et de ciment sera mis en place pour finaliser l'aménagement.

SEPT. 2021
mobilité en
zone rurale

Quelles mobilités DEMAIN pour nos communes ?



Afin d'exprimer vos envies, rendez-vous sur :

www.mobilites22.bzh

EN LIGNE



Appel à Manifestation d'intérêt TENMOD | « Mobilités durables en milieu rural »



Ville de
QUINTIN
Votre ciel de caractère

Enquête prolongée sur octobre 2021

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2021

Extrait des délibérations :

Avenant n°1 à la convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

La Fondation du Patrimoine Bretagne mènera des interventions sur l'ensemble du territoire de la Ville de Quintin grâce aux financements dont elle dispose et grâce à l'engagement de la ville de Quintin.

La Commune de Quintin s'engage à :

- Prendre en charge pour les propriétaires privés imposables, un minimum de 2 % du montant total des travaux labellisés par la Fondation du patrimoine Bretagne. Cette somme sera versée à la Fondation du patrimoine Bretagne et constituera la subvention due légalement par cette dernière lors de l'attribution du label. Ce montant est fixé à 2 000 € pour la durée de la convention. En outre, la Fondation du patrimoine Bretagne et la Commune de Quintin peuvent convenir, d'un commun accord, d'attribuer aux propriétaires privés labellisés un pourcentage de subvention plus important leur permettant éventuellement d'atteindre 20% de subventions extérieures, ouvrant ainsi la possibilité aux propriétaires privés de défiscaliser 100% des travaux labellisés par la Fondation du Patrimoine. Le plafond de cette intervention sera défini au cas par cas.
- Participer au financement des labels sans incidence fiscale attribués aux propriétaires privés peu ou non imposables (impôt inférieur à 1.300€/an), pour lesquels le label est accompagné d'une subvention. Les propriétaires pourront obtenir tout ou partie de la subvention de 2 000 €. Cette subvention sera définie au cas par cas et d'un commun accord avec la Commune de Quintin.
- Adhérer à la Fondation du patrimoine et à s'acquitter de la cotisation annuelle d'un montant de 160 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

Convention de mise à disposition d'un électricien entre la commune de Quintin et la commune de Saint-Brandan.

Monsieur le Maire rapporte que Monsieur MOISAN va travailler pour les services de la commune de SAINT-BRANDAN à compter du 1er octobre 2021 dans le cadre d'une mutation. De ce fait, il est déchargé des fonctions d'Adjoint Technique de la Ville de Quintin mettant ainsi fin à la précédente convention de mise à disposition entre la commune de Quintin et la commune de Saint-Brandan.

Dans le cadre de la préparation du Festival des Chanteurs de rue se déroulant les 06 et 07 novembre 2021, il a été convenu entre les maires de Quintin et de Saint-Brandan, de mettre à disposition Monsieur Maxime MOISAN auprès de la commune de Quintin pour une durée de 2 jours.

Délibération adoptée à l'unanimité

Mise à jour du règlement intérieur des installations sportives de la Ville de Quintin.

La Commission Vie Associative, Culturelle et Sportive propose quelques modifications mineures dans la nouvelle version. Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le règlement intérieur des installations sportives dans sa version du 24 septembre 2021. Ce document est composé d'un document maître et de 14 annexes et dont la dernière délibération remonte au 31 août 2017.

Délibération adoptée à l'unanimité

Tarifs de la Salle des Fêtes pour 2022.

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, vote à l'unanimité une augmentation de 2% des tarifs de la Salle des Fêtes pour 2022. Les tarifs sont ainsi fixés comme suit :

	Désignation de l'utilisation		Quintin	Hors Commune
Salle	Bal / Fest-Noz / Loto / Spectacle / Théâtre / Concert (pour association cuisine comprise)	Par jour (salle nue)	193 €	370 €
	Repas pour association ou particulier (sans la cuisine)	Par jour (salle nue)	193 €	370 €
	Congrès, assemblée pour collectivité et autre organisme d'intérêt général (syndicat, fédération, association départementale, régionale, nationale)	1/2 journée (salle nue)	179 €	263 €
		Journée complète (salle nue)	267 €	396 €
	Congrès, assemblée pour organisme privé & manifestation commerciale	1/2 journée (salle nue)	243 €	327 €
		Journée complète (salle nue)	364 €	491 €
	Séance destinée exclusivement aux scolaires	Entre le lundi et le vendredi midi	Gratuit	non applicable
	Séance destinée exclusivement aux scolaires	Le vendredi soir et le week-end	161 €	non applicable
	Forfait installation ou désinstallation		74 €	74 €
Forfait installation et désinstallation		149 €	149 €	
Cuisine	Utilisation partielle (lave vaisselle et chambre froide) par jour	Forfait jusqu'à 100 convives	60 €	118 €
		au-delà de 100 convives / personne	0,67 €	1,24 €
	Utilisation complète (partielle + piano) par jour	Forfait jusqu'à 100 convives	135 €	195 €
		au-delà de 100 convives / personne	1,40 €	2,00 €
	Remplacement d'un article du couvert manquant ou vaisselle cassée	par pièce	3,00 €	3,00 €
	Remplacement matériel de cuisine manquant (plat, pichet, louche, couteau à pain, ...)	par pièce	11,0 €	11,0 €
	Caution	pour l'année	520 €	520 €
	Tarif nettoyage	à l'heure	50 €	50 €

Pour les associations Quintinaises, à but caritatif ou humanitaire (mentionné dans le statut de l'association) : gratuité si entrée non payante / demi-tarif si entrée payante

Pour les associations hors Commune, à but caritatif ou humanitaire (mentionné dans le statut de l'association) : demi-tarif

Pour les associations hors Commune : attribution d'une 2ème date (vendredi, samedi, dimanche, jours fériés) : prix de la salle augmenté de 30%

Les Petites Cités de Caractère® en visite à Quintin

La commission de contrôle de la marque Petite Cité de Caractère®, s'est déroulée lundi 27 septembre. La ville de Quintin est homologuée Petite Cité de Caractère® de Bretagne depuis 1975. Tous les cinq ans une visite de contrôle est programmée pour vérifier le respect des critères de la marque, qui vise « la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement ». Une vingtaine d'élus d'autres Petites Cités venus de toute la Bretagne ont sillonné la ville notant les bons et les mauvais points. Au cours de la visite, élus et propriétaires de Quintin ont présenté les grands projets patrimoniaux publics et privés de Quintin : le nouveau quartier, la rénovation du Château 17ème, le projet collectif de l'Auberge de la Porte à la Rose, les projets du libraire du Marque Page Gilles Perrotin, ainsi que les travaux à venir sur la Basilique Notre-Dame de Délivrance.

La commission régionale de la marque transmettra son avis et ses recommandations dans quelques semaines. Nous tiendrons informés les Quintinais des conclusions de cette visite.



Sur la Carre aux Vaches Solange de Bagneux explique les projets des propriétaires du Château de Quintin



Elus et techniciens du patrimoine et du tourisme sur la place 1830, à droite Guirec Arhant maire de Tréguier, président de la commission de contrôle

Un nouveau site internet pour la ville de Quintin !

www.quintin.fr



Depuis le début du mois de septembre, la Ville de Quintin a déployé son nouveau site internet au service des Quintinais.es et des visiteurs de notre Petite Cité de Caractère®. Ce nouveau site, à l'esthétique et à l'ergonomie optimisées pour une expérience agréable, devrait permettre à chacun de trouver rapidement l'information dont il a besoin, que ce soit une demande concernant l'État civil, l'urbanisme ou la vie associative dans notre ville.

Ce site sera enrichi au fil des semaines à venir. Nous vous invitons à le visiter et, si vous le souhaitez, à nous faire part de vos remarques et suggestions en nous écrivant à communication@quintin.fr

Un nouveau Directeur général des services (DGS) pour la Ville de Quintin : Cyril Le Bellego

Le 13 septembre dernier, la Ville de Quintin a accueilli son nouveau Directeur général des services (DGS), **Cyril Le Bellego**. Il remplace à ce poste Laurent Veillon qui a demandé sa mutation pour se rapprocher de son domicile.

Âgé de 44 ans et originaire de Saint-Brieuc, Cyril Le Bellego est marié et père de trois enfants. Titulaire d'un Master 2 en aménagement des territoires et développement local, il a été précédemment DGS de Merdrignac et chargé de mission pour la commune de Châtelaudren-Plouagat. Son dernier poste était celui de DGS de la ville de Callac. Avant de se reconvertir dans l'administration territoriale, il a travaillé pendant 14 ans pour la Fédération départementale de chasse des Côtes d'Armor.



Ancien élève du Lycée Jean XXIII, Cyril Le Bellego connaît Quintin de longue date. Depuis son arrivée à son nouveau poste, il s'approprie les projets de la Ville et, notamment, l'ambitieux projet de Nouveau Quartier. Conjugué avec la rencontre des équipes d'agents des différents services, cela ne lui laisse guère de temps pour flâner dans les rues de notre Petite Cité de Caractère®. Mais être impliqué au côté des élus dans la défense et le développement du rôle de centralité de Quintin, labellisée Petite Ville de Demain est un défi qui semble motiver fortement notre nouveau DGS !

Collecte d'archives

La mairie de Quintin souhaite enrichir ses archives et fait appel aux Quintinais pour l'aider dans ses recherches !

Si vous avez chez vous des documents anciens, des publicités de commerces quintinais disparus, des photographies du Quintin d'autrefois... N'hésitez pas à contacter la mairie de Quintin ! Vous pouvez donner vos archives pour qu'elles soient conservées en mairie ou bien les prêter pour numérisation. L'objectif est de réunir un maximum de documents inédits pour ensuite pouvoir les valoriser par le biais d'expositions et de fonds d'archives consultables par tous.

Photos de mariage de vos arrière-grands-parents, anciens bulletins paroissiaux, documents relatifs aux deux guerres mondiales... tout peut avoir un intérêt patrimonial !

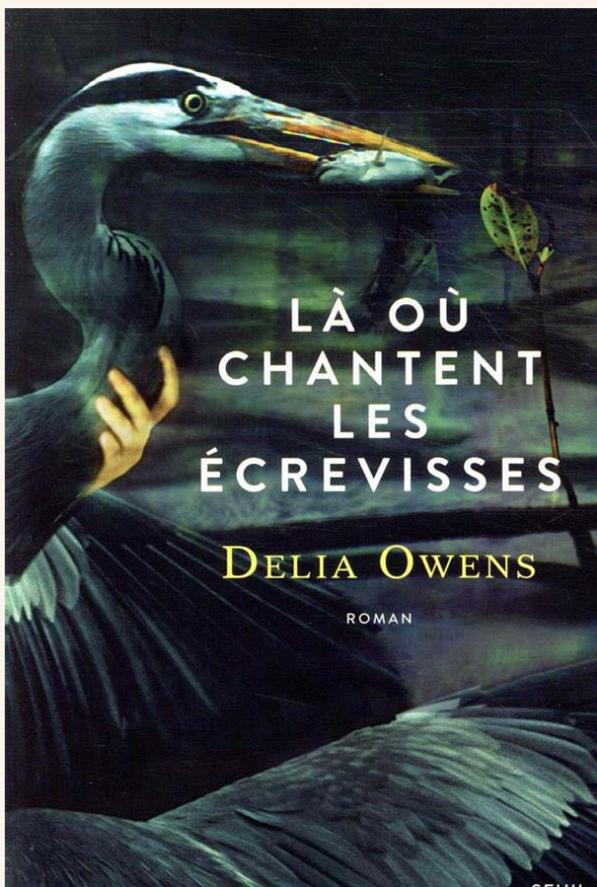
Si vous possédez une archive et que vous souhaitez la voir conservée pour les générations à venir, contactez l'accueil de la mairie pour prendre un rendez-vous avec un responsable des archives historiques de la ville.

Merci d'avance pour votre aide !



Coup de cœur de la bibliothèque

«*Là où chantent les écrevisses* »
de **Delia OWENS**



« Le jour brûlait par ce matin d'août et le souffle humide des marais suspendait des voiles de brouillard aux branches des chênes et des pins. Les bosquets de palmiers nains étaient inhabituellement silencieux mis à part le lent battement des ailes du héron qui s'envolait de la lagune. Kya, alors âgée de six ans, entendit claquer la porte à moustiquaire »
Qui venait de quitter la cabane ?

En 1952 débute l'histoire de cette petite fille traumatisée par la violence d'un père qui boit et frappe cruellement femme et enfants. Ils vivent dans une cabane, loin de la petite ville de Barley Cove au cœur du marais. Un jour sa mère, Ma, part sans se retourner et c'est le premier grand abandon subi par Catherine Danielle Clark, dite Kya. Ensuite frères et sœurs partent à leur tour et elle se retrouve seule avec son père éternel absent...

Ce roman nous immerge dans une nature luxuriante. C'est en parlant aux oiseaux, en les nourrissant, en collectionnant les plumes, en observant les coquillages, que Kya arrive à grandir et à surpasser son isolement et sa solitude : un magnifique destin de femme. Mais c'est aussi un roman qui aborde le racisme avec toute la cruauté qu'il représente. Magnifique livre que l'on quitte à regret.

Bibliothèque : Nouveautés d'octobre



Romans

Anne BEREST : *La carte postale*
Pierre COMBESCOT : *Les filles du calvaire*
Jean-Baptiste DEL AMO : *Le fils de l'homme*
Sorj CHALANDON : *Enfant de salaud*
Sarah LARK : *À l'ombre de l'arbre Kauri t 2 et les larmes de la déesse maori t 3 (suites de «les rives de la terre lointaine»)*
Sujata MASSEY : *La malédiction de Satapur*
Amélie NOTHOMB : *Premier sang*
Lucinda RILEY : *Les sept sœurs T1/7*

Policiers

Ed Mc BAIN : *Alice en danger*

Récits

Ariana NEUMANN : *Ombres portées - Souvenirs et vestiges de la guerre de mon père*

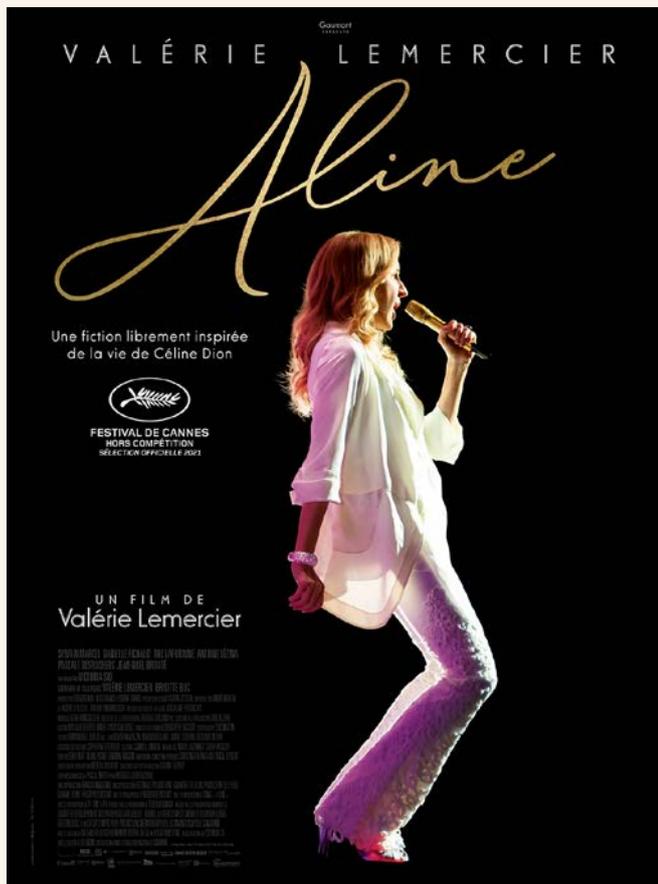
Jeunesse

Jean-Noël CHATAIN : *Mon premier livre sur les châteaux forts*
TULLET Hervé : *Sans titre*
Elisabeth IVANOVSKY : *Contes des mille et une nuits*
Emilie BEAUMONT : *Les animaux préhistoriques*
India DESJARDINS : *Le journal d'Aurélie Laflamme : extraterrestre ou preque ! T1*
Lauren BROKE : *Chesnut Hill*
Lauren BROKE : *Un grand pas*



Programme du cinéma Le Rochonen

- **Dune** : en VO jeudi 14 octobre à 20h30 et en VF samedi 16 octobre à 21h.
- **Tout s'est bien passé** : vendredi 15 octobre à 21h et dimanche 17 octobre à 20h30.
- **Les amours d'Anaïs** : Art et essai lundi 18 octobre à 20h30.
- **Mourir peut attendre** : jeudi 21 et dimanche 24 octobre à 20h30. Vendredi 22 octobre à 21h.
- **Stillwater** : samedi 23 octobre à 21h.
- **Cette musique ne joue pour personne** : jeudi 28 octobre à 20h30 et vendredi 29 octobre à 21h.
- **Eiffel** : samedi 30 octobre à 21h et dimanche 31 octobre à 20h30.
- **Aline**: En avant première lundi 1^{er} nov. à 20h30.
- **La famille Addams 2 : une virée en enfer** : mercredi 3 et vendredi 5 nov. à 15h.
- **L'homme de la cave**: jeudi 4 nov à 20h30 et vendredi 5 nov. à 21h.
- **Le loup et le lion** : samedi 6 nov. à 21h et dimanche 7 nov. à 20h30.



Le QUIZZ Quintinais du mois !

Pourquoi ce lavoir s'appelle-t-il le Pertus Chaud ?



- A Parce qu'il se trouve sur une source d'eau chaude
- B Parce qu'une usine brûlait ses déchets juste à côté
- C Parce qu'il a été édifié par le Père Tussecho, curé de Quintin en 1896
- D Parce que les lavandières ne lavaient jamais leur linge en dessous de 30 degrés

La réponse au quizz du mois de juillet :



Il s'agit de saint Fiacre, le patron des jardiniers ! Ce moine herboriste irlandais ayant vécu au 7^{ème} siècle est reconnaissable à sa pelle et, plus rarement, à son arrosoir. Ce saint très populaire en France avait même jusqu'au 18^{ème} siècle à Quintin sa chapelle dédiée.

En zone bleue, le stationnement est gratuit mais limité à 1 heure 30

À Quintin, le stationnement est facile. La ville dispose de nombreux parkings publics à proximité immédiate du centre-ville, **tous gratuits**. Dans l'hyper-centre, à proximité immédiate des commerces, un marquage en zone bleue a été instauré dans quelques rues (place du Martray, Grand'Rue, rue du Château-Gaillard, place de la République, rue aux toiles, rue au Lin, rue Notre-Dame et place 1830) afin d'assurer une fluidité du stationnement.

Dans ces rues et sur ces places, les automobilistes peuvent stationner gratuitement pendant 1h30 entre 9h00 et 18h30 à la seule condition d'utiliser un **disque européen normalisé** affichant leur horaire d'arrivée.

Constatant que peu d'automobilistes respectent cette réglementation et que, parfois, le stationnement est peu fluide dans l'hyper-centre, la Ville de Quintin invite chacun à se munir d'un disque (on peut en acheter dans certains commerces quintinais ou dans tout rayon d'accessoires automobiles pour un tarif inférieur à une heure de stationnement dans bien des parkings payants...) et à l'utiliser. Après une campagne de sensibilisation menée en union avec les commerçants du centre-ville jusqu'à la première quinzaine de novembre, les contrevenants s'exposeront à une amende de 35 euros. La fluidité du stationnement est importante pour le dynamisme économique de notre ville.



À Quintin,
je stationne gratuitement et facilement avec mon disque en zone bleue

Avec mon disque, le stationnement est gratuit mais limité à 1h30 *

A partir du **15 novembre**, je n'oublie pas mon disque !

Stationnement gratuit et illimité sur les parkings :
Saint-Sébastien, des Forges, de la Vallée, du square Blanchet et du Champ de Foire

*Attention, si vous dépassez ce temps, vous risquez une amende de 35 € selon l'article R417-3 du code de la route

Ville de QUINTIN
France 061 de Lorraine

Pour information, la verbalisation sera effectuée à l'aide d'un terminal électronique et traitée par l'Agence Nationale de Traitement des Infractions. Aucun recours ne sera possible auprès des élus et agents de la Ville de Quintin.

Où va l'argent des amendes ???

Si certains pensent que la Ville réinstaura le contrôle du respect de la zone bleue à compter du 15 novembre pour renflouer ses caisses et non pour fluidifier le stationnement en centre-ville et l'accès aux commerces locaux... ils se trompent.

En effet, le montant des amendes versées par les (espérons-le) très rares contrevenants après le 15 novembre n'ira pas dans les caisses de Quintin !

Les recettes des contraventions seront partagées entre l'État (à hauteur de 75%) et les communes de moins de 10 000 habitants (à hauteur de 25%). Selon l'article R2334-11 du Code général des collectivités territoriales, les communes de moins de 10 000 habitants se partagent ces recettes « de façon proportionnelle au nombre de contraventions dénombrées l'année précédente sur le territoire de ces communes [...], puis réparties dans chaque département entre les communes [...] ».

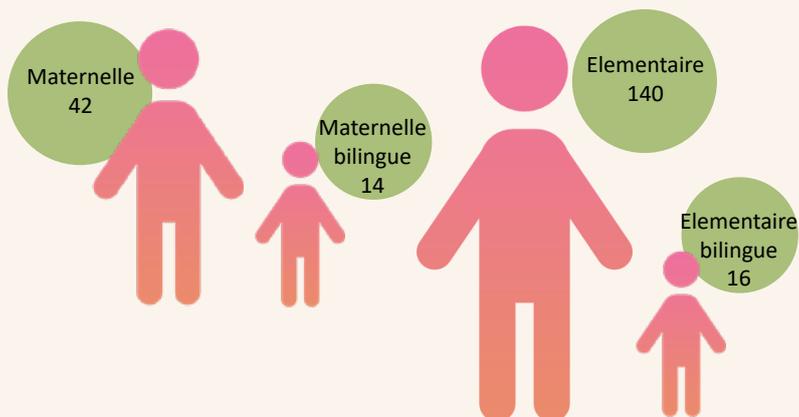
C'est le Conseil départemental qui décide de quelles communes peuvent bénéficier de cette manne et de la somme dont elles disposeront. Mais une fois la somme récupérée, la commune ne peut s'en servir que pour certains types de travaux. Avant tout chose, elles doivent envoyer leurs projets au Conseil départemental pour que celui-ci décide, après étude, de verser ou non cette subvention.

Les communes ne peuvent allouer ce budget qu'à des projets d'aménagement de transports en commun ou de sécurité routière. L'article R2334-12 du Code général des collectivités territoriales donne la liste des travaux qui peuvent être financés. Ceux-ci concernent le développement des transports en commun et des mobilités douces, les aménagements de sécurité routière et de voirie, ...

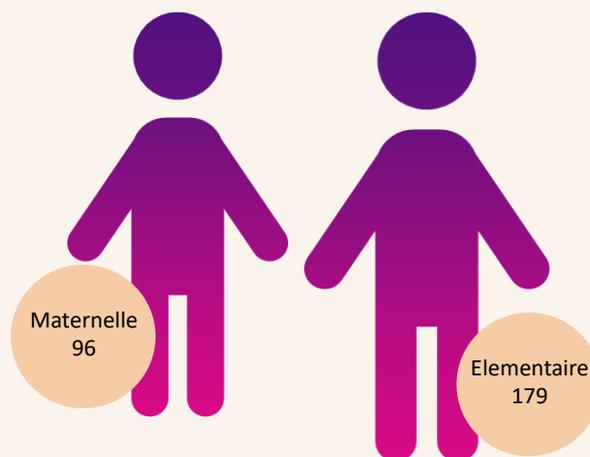
Pour l'anecdote, les villes qui choisissent d'instaurer le stationnement payant encaissent, elles, 100% du FPS (forfait post-stationnement) facturé en cas de non-paiement ou de dépassement horaire. On est très loin de cela à Quintin, où le **stationnement reste gratuit partout !**

Effectifs scolaires de la rentrée 2021

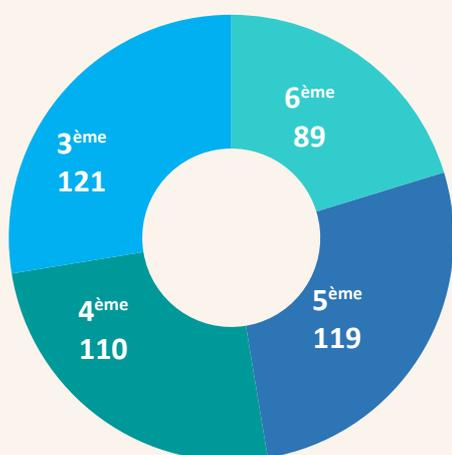
Ecole primaire publique : 212 élèves



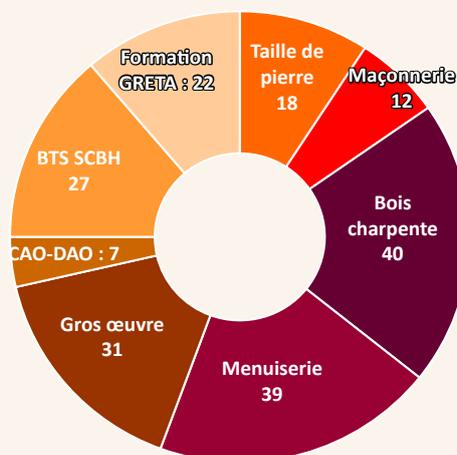
Ecole Notre-Dame : 275 élèves



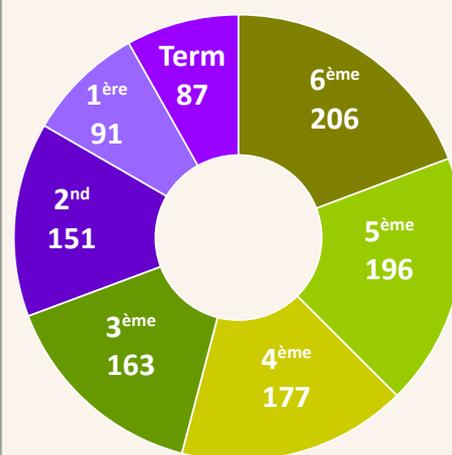
Collège Le Volozen : 439 élèves



Lycée Jean Monnet : 196 élèves



Collège - lycée Jean XVIII : 1071 élèves



Une nouvelle directrice pour le Centre Jean XXIII : Anne-Marie Naudot-Guillerm

À la rentrée 2021, **Anne-Marie Naudot-Guillerm** a pris la barre du Centre Jean XXIII, en remplacement de Valérie Raveneau. Avec plus de 1070 élèves et une équipe de 120 adultes (enseignants, personnels administratifs et techniques), c'est le plus grand établissement de notre commune.

Professeur de lettres à l'origine, Madame Naudot-Guillerm était précédemment en charge du Lycée Saint-Trémeur de Carhaix et du Collège Notre-Dame-des-Portes à Châteauneuf-du-Faou. Carhaisienne, elle est attachée au Centre Bretagne. Son arrivée dans cette grande structure représente pour elle un nouveau défi professionnel. Pour le mener à bien, elle compte sur la qualité du lien humain entre les personnels, les élèves et l'équipe pédagogique.

Découvrant l'établissement, elle va s'atteler à faire avancer les projets en cours dont la rénovation des laboratoire STL et celle de l'univers 6^{ème}. Et à faire vivre le beau projet d'établissement qui prône l'accueil de chacun pour lui permettre de donner le meilleur de lui-même.



L'été à la Résidence Le Pavillon

La saison s'est déroulée sereinement et la vie a repris un cours à peu près normal. De nombreuses animations (goûter crêpes, pâtisseries, jeu de boules, promenades à l'étang, barbecue, gym douce, animations mémoires et créatives...) ainsi que des sorties extérieures diverses sont venues agrémenter la vie des résidents durant cette période estivale : sorties à la campagne (pique-nique au Bois d'Avaugour, au Zoo de Trégomeur, à Aquarev, à l'Étang de Corlay, au Char à Banc, à Guerlédan ou à la ferme à Saint-Connan), balades en bord de mer (aux Rosaires, au Port du Légué, à Saint-Quay-Portrieux...) ou balade en bateau sur la Rance avec la remontée de l'estuaire en partant du barrage de l'usine marémotrice.

De beaux moments de convivialité et un sentiment de liberté retrouvée pour tous, résidents et personnels.



Loïc BONNEFONT : Bac STL 2014

J'ai passé mon bac STL en 2014 au Centre Jean XXIII. Durant mon année de terminale, je souhaitais des formations de laborantin. Par le forum des étudiants à Rennes, j'ai découvert le stand de l'école Unilasalle de Beauvais. Je découvrais qu'il était possible de suivre des études pour devenir géologue même avec un Bac STL.

En septembre 2014, j'intégrais le cycle ingénieur géologue. Après une année difficile dans le cursus ingénieur, je reprenais dans le même établissement un parcours de Bac + 3 pour devenir technicien géologue.

La première année m'a permis d'apprendre le tronc commun de la géologie avec des disciplines comme la géomorphologie, la géomatique (traitement informatique des données géographiques) et d'autres matières spécifiques.

La deuxième année fut le début des stages avec la réalisation de camps de terrains et de cartographies mais aussi l'application des attentes d'un technicien géologue en laboratoire.

Pour la troisième année, je devais rechercher une alternance et j'avais envie de tenter ma chance à l'étranger.

J'ai passé le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language), effectué des démarches et j'ai réussi à intégrer l'Université du Nevada à Reno aux USA. Je complétais ma formation à l'étranger par un stage de deux mois durant l'été 2017 au sein du pôle géophysique de la Escuela politecnica de Quito en Équateur. J'ai pu ainsi m'immerger dans le monde de la volcanologie. Ce fut une expérience formidable.



Loïc sur un chantier : préparation à la prise d'échantillons

La veille de ma soutenance de fin d'études, la société Ginger CEBTP me proposait un poste de technicien en géophysique à Clermont Ferrand. J'ai accepté leur proposition car cette entreprise est reconnue pour former les jeunes actifs aux métiers du BTP. Aujourd'hui je travaille en qualité de technicien spécialisé en géophysique, je me déplace sur toute la France et parfois à l'international. Je recherche des anomalies dans les sols grâce à des méthodes électromagnétiques, gravimétriques, sismiques. C'est un métier parfois difficile car il faut travailler en extérieur par n'importe quelle météo mais c'est un métier formidable avec un apprentissage du métier de terrain chaque semaine sur des lieux différents.

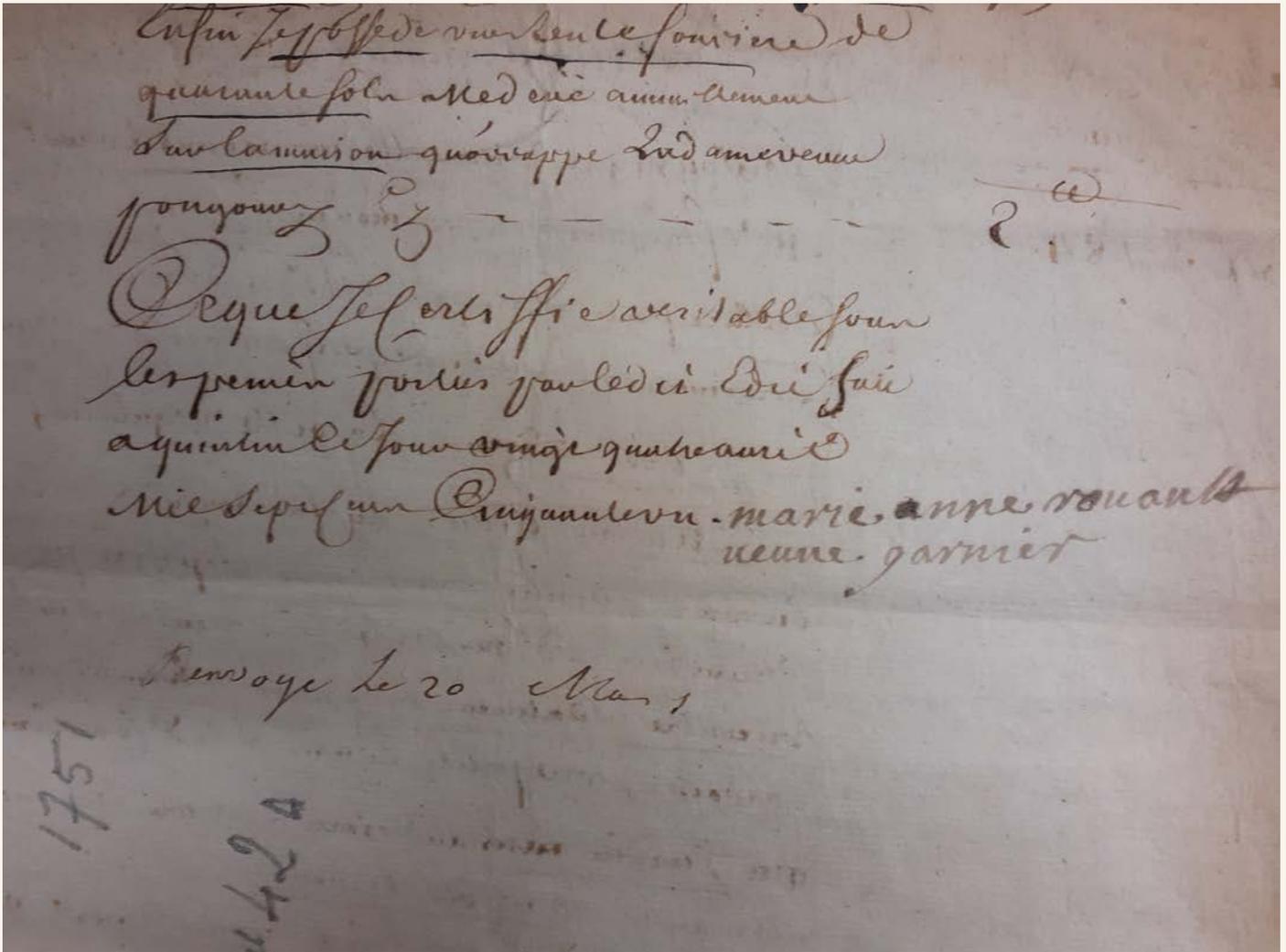


Chantier à Gap : les outils de travail sur le terrain

Par le Bac STL, j'ai appris la rigueur et la curiosité du monde scientifique en laboratoire. Celui du terrain par la géologie est impressionnant par sa diversité et correspond parfaitement à un passionné tel que moi.



Etude des échantillons en laboratoire



De plus un embas et petit appartement dépendant de la maison affermé verbalement à {Anne Chandoisel ?} trente livres

Laquelle maison est chargée de trente livres de rente foncière à Messieurs de ...
et cinq livres aussi de rente foncière à Messieurs du Chapitre de Quintin aussi par an

Ce que je certifie véritable. Fait à Quintin, ce jour 24 avril mil sept cent cinquante et un.

Marie Anne Rouault veuve Garnier

Les propriétaires sont connus. François Garnier, sieur de Keruault était avocat au Parlement. Il avait épousé à Quintin le 26 novembre 1716 Marie Anne Rouault, veuve de maître Jacques Fraval sieur de Coatparquet. (4) Leurs descendants, les Garnier de Keruault et les Garnier de Kérigant avaient prospéré dans le commerce des toiles.

Nous disposons de moins d'informations sur les locataires. Guillaume Chauvel est né le 26 avril 1718 à Quintin. Il y épouse Marie Goville le 21 octobre 1739. Le couple a neuf enfants, parmi lesquels Jean-Marie, né le 8 octobre 1748, qui deviendra notaire et procureur fiscal de la seigneurie de Quintin-Lorges. (5) Ce Guillaume Chauvel était probablement l'aubergiste de La Porte à la Rose.

Claude-Guy Onfray

(1) Jean Martin, *Toiles de Bretagne, la manufacture de Quintin, Uzel et Loudéac 1670-1830*, page 81, Presses universitaires de Rennes, 1998

(2) Archives municipales de Quintin, cote CC4.

(3) Ancien nom de la rue Emile Nau

(4) Henri Frotier de La Messelière, *Filiations bretonnes*, Saint-Brieuc 1925

(5) Registres paroissiaux de Quintin

François Thomas, nouveau directeur de la MJC de Quintin

François Thomas, le nouveau directeur de la MJC, est maintenant en poste depuis bientôt un an. Professionnel dans le réseau des MJC depuis 2000, il connaissait déjà la MJC du Pays de Quintin et son histoire particulière, création institutionnelle qui en garde les traces dans son fonctionnement. Comme les propositions y sont nombreuses et diverses, cela induit à la fois une forme d'inertie mais aussi beaucoup de possibilités de mise en œuvre du projet associatif. La crise sanitaire a permis à François de prendre petit à petit la mesure de l'étendue des sollicitations et du travail demandé aux différents professionnels de l'équipe.

À la MJC du Pays de Quintin, il a compris qu'il pouvait s'appuyer sur une équipe de professionnels formés, un renouvellement régulier des bénévoles et un Conseil d'administration présent et actif. L'Assemblée générale n'en est pas forcément le miroir, car il y a un problème de représentativité au moment des votes. Mais ce n'est pas le seul moyen de faire vivre la vie démocratique de la MJC. Pour autant, il semble très important à François que cette visibilité associative existe.

François est très attaché à la valeur de l'éducation populaire, c'est-à-dire à la fois l'ouverture à tous et la possibilité pour chacun d'être acteur dans un échange des savoirs et des savoir-faire. Tout l'enjeu est de garder l'esprit associatif tout en se projetant dans une perspective de plus en plus importante de service auprès des jeunes et des familles, en proximité de tous les habitants du Pays de Quintin. Les actions doivent servir l'accès à l'autonomie, l'éducation au choix, la formation à la citoyenneté, la prise en compte des besoins et des désirs des adhérents et des usagers dans une dynamique sociale forte. La MJC peut alors devenir un lieu d'expérimentation démocratique : accompagnement des associations, organisation des lieux de décision, coordination des propositions.

François souhaite s'appuyer sur l'ensemble des réseaux et des partenaires en lien avec la MJC pour conduire avec eux un projet associatif collectif et enthousiasmant. Ouverture, accueil et dialogue semblent être les mots clés de son engagement.



Halloween *Les 3-6 ans*

Même pas peur ... avec Marie, Aubry et Solenn

Au programme : activités natures, cuisine, décorations de circonstance, spectacle, piscine ...

Pour les 3 - 6 ans :
Prévoir un change, des bottes et une couverture ou un plaid pour la sieste.

Memo

Vacances de la Toussaint
du 25 Octobre au 05 Novembre 2021

Inscription du Lundi 11 au jeudi 21 Octobre 2021

Accueil des parents sur les deux centres :
Matin de 7h30 à 9h30
Soir de 17h30 à 18h30.

Halloween *Les 6-11 ans*

Attachez bien vos ceintures, préparez-vous pour un voyage effrayant.

Décorations d'Halloween, grand jeu surprenant, sorties, spectacles...

Tremblez devant des animateurs survoltés avec Jean-David, Aude, Benjamin, Anaïs et Salomé

Logo: Mois du bien-être (Du 10 novembre au 4 décembre)

Logos: MJC, SAINT BRIEUC ARMOR, Pays de Quintin

ScoT du Pays de Saint-Brieuc

Schéma de COhérence Territoriale



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un outil de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) établi à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont la biodiversité, l'énergie et le climat...

Les documents d'urbanisme locaux et les schémas doivent respecter les orientations définies au sein du SCoT.

Actuellement, le SCoT du Pays de Saint-Brieuc, établi sur un territoire couvrant Saint-Brieuc Agglomération et Lamballe Terre et Mer, est en cours de révision. Le projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a récemment été présenté et débattu dans chaque conseil municipal et lors d'une conférence des maires exceptionnelle qui s'est tenue à Pommeret le 1er octobre dernier.



Le nouveau PADD doit s'inscrire dans le cadre des évolutions récentes de la réglementation. La loi « Climat et Résilience », promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021, fixe en effet, des exigences nouvelles conduisant à réduire immédiatement l'artificialisation des sols pour atteindre dès 2050, le principe de zéro artificialisation nette (ZAN).

Pour répondre à cela, le projet de PADD du Pays de Saint-Brieuc se dessine autour de 6 axes stratégiques :

- 1 axe fil conducteur : « sobriété foncière et résilience ».
- 1 axe de cohérence territoriale : « structuration du territoire autour d'une armature urbaine clairement identifiée ».
- 4 axes pour la maîtrise des espaces à enjeux :
 - « reconquête ou confortement des centres-villes et centres-bourgs » ;
 - « structuration et développement des pôles d'emplois » ;
 - « valorisation de la Baie de Saint-Brieuc » ;
 - « conciliation des usages dans l'espace rural ».



Les travaux vont se poursuivre pour un arrêt du projet début 2023. Par la suite le projet de SCoT sera mis à enquête publique pour une approbation prévue pour début 2024.



Retour sur le World Clean Up Day 2021

Le World Clean Up Day est un mouvement citoyen né en 2007 en Estonie. Il est porté par l'ONG internationale «Let's do it world» qui fédère et coordonne les organisations dans chaque pays qui en font la promotion. En 2019, 180 pays se sont activés avec 20 millions de personnes. En France, le mouvement est coordonné par une association créée en 2017.

Samedi 18 septembre, pour la deuxième année consécutive, la ville de Quintin s'est engagée dans la démarche. Cette année, la mobilisation s'est faite à l'échelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération aux côtés de 18 communes volontaires.

Malgré une affluence toute relative, le travail d'une douzaine de volontaires a permis de ramasser durant deux heures, 30 kg de déchets. Bouteilles en verre et en plastique, cannettes en aluminium, mégots, emballages divers et masques ont constitué l'essentiel de la cueillette. Autant d'objets que l'on ne devrait pas retrouver abandonnés dans nos parcs et dans nos rues... Un grand merci aux participants et rendez-vous en 2022.



L'automne 2021 à Quintin

- **28 octobre** : Conseil Municipal
- **30 octobre** : Cérémonie au Carré Militaire à 17h30
- **6-7 novembre** : Festival des chanteurs de rue et Foire de la Saint-Martin (voir programme ci-contre)
- **10 novembre** : 20h *La Poilue*, pièce de théâtre fantaisiste, Cie Suzette and Co., MJC de Quintin.
- **11 novembre** : Messe du souvenir à 10h à la Basilique Notre-Dame de Délivrance. Cérémonie au monument aux morts.
- **20 novembre** : 21h Soirée dansante. *Des années 80 à aujourd'hui*. Organisée par l'Amicale des employés communaux. Salle des fêtes.
- **14 novembre** : L'Heure Musicale. Concert de harpe. Dimitri Boekhoorn. 17h Chapelle Saint-Yves.
- **25 novembre**: Conseil Municipal.
- **11 décembre**: Féerie de Noël au Parc Roz-Maria.
- **11-12 décembre** : Animations commerciales de Noël.

Festival des Chanteurs de rues

Sam 6 et Dim 7 nov.

10 h 00 / 19 h 00

- 🎵 **Festival CHANSONS**. Artistes chanteurs, musiciens. Accordéon, guitare, violon, orgue de barbarie, trompette, harmonica... **Prix du Public**
- 🎵 **La Grand-Place 1830**
Crêpes et galettes, Buvette, Vin chaud, châtaignes grillées, Chanson
- 🎵 **Le Village Guinguette** dans la Cour du Château « A La bonne Franquette » et son Plat du jour, Le Zinc, Bar à Huîtres, Le P'tit Bar à soupe... Chanson
- 🎵 **La rue des Belges : Invité d'Honneur !**
Confrérie des Saveurs de la Liègne
Artisans et producteurs, dégustation...
Les Jeux du Nord et baraque à frites... Chanson
- 🎵 **La Ferme d'Antan** : Animaux, lavoir, Pressoir, Beignets, Lard patates, crêpes, buvette... chanson
- 🎵 **École des PIAFS** : Concours de chansons pour enfants. Animée par Nini Peau D'Chien
Sur inscription
- 🎵 **Bœuf en chansons** :
à la lueur des loupiottes guinguette, 17h45

Entrée au Festival : 2 € (soutien au Festival)
Contrôle du Pass sanitaire obligatoire

Les Soirées du Festival



Samedi soir / A vous de choisir !
Sur Réservation. Places limitées

1 / Repas en chansons au Château
(Salle + Chapiteaux chauffés) 20 €

2 / Soirée Guinguette, à la Ferme
(chapiteaux chauffés) 8 €
Bar et petite restauration sur place

- 🎵 **Foire Saint-Martin et son Marché**
Artisans et camelots, dans tout le centre Ville.
Entrée libre, non soumis au contrôle du Pass sanitaire

Vous êtes une association quintinaise, vous avez une information d'intérêt général à communiquer sur les supports de la ville, vous pouvez nous la transmettre par courriel à :

communication@quintin.fr

Bulletin municipal d'information de la Ville de Quintin

Directeur de publication : Nicolas Carro, Maire de Quintin

Directeur-adjoint : Thibault Chattard-Gisserot

Rédaction : Ville de Quintin

Mise en pages : Ville de Quintin

Imprimé par l'Imprimerie Quintinaise (22800)

Tiré à 1750 exemplaires.

Dépôt légal : octobre 2021.



Ci-dessus : Quatre maires de Quintin réunis pour fêter le départ en retraite de Béatrice Pérennes. À la MJC le samedi 2 octobre dernier.